

## Aide-mémoire

Don d'organes = tout âge =  
décès neurologique / cardiocirculatoire contrôlé  
Dons de tissus = tous les décès de 0 à 85 ans  
(incluant tissus oculaires)

Il est important de vérifier l'admissibilité du donneur potentiel avec l'organisme responsable des dons.

Pour rejoindre ces organismes :

### Québec-Transplant

#### Responsable des dons d'organes

(coeur / poumons / foie / pancréas / reins / intestins)

Les donneurs d'organes doivent être maintenus artificiellement jusqu'au moment du prélèvement ou du retrait des thérapies de maintien des fonctions vitales. Le coordonnateur-conseiller clinique rencontre les familles afin de les renseigner sur le processus de don d'organes, guide les professionnels à travers les différentes étapes et coordonne l'ensemble du processus de don.

### Héma-Québec

#### Responsable des prélèvements de tissus

(tissus oculaires / coeur pour valves / os / tendons / peau)  
Les prélèvements de tissus sont effectués dans les heures suivant l'asystolie.

Délais de prélèvements :

- Tissus oculaires < 12 heures.
- Autres tissus < 24 heures si corps réfrigéré dans un délai de 12 heures post asystolie.
- 15 heures si corps non réfrigéré.

### Ligne de référence des donneurs d'organes et de tissus

1 888 366 7338

Option 1 → Québec-Transplant

Option 2 → Héma-Québec

Mise à jour : juillet 2009  
© 2007 Québec-Transplant

## Approcher les familles pour le don d'organes et de tissus... Une question de respect !



[www.quebec-transplant.qc.ca](http://www.quebec-transplant.qc.ca)

## Problématique

### La mort subite

Perdre un être cher est une épreuve difficile à vivre surtout lorsque le décès survient subitement. Lorsque la famille est sous l'effet du choc, les émotions peuvent être intenses et imprévisibles. Dans ce contexte, approcher une famille afin de faire une demande de don d'organes et de tissus peut sembler une lourde tâche. Pourtant, ce geste peut être une source de réconfort face à la perte de la personne aimée.

### Le dilemme du temps

Afin de permettre les transplantations, la demande de don doit être faite assez rapidement auprès de la famille car l'état des organes en est influencé et la vie des receveurs peut en dépendre. Cependant, la famille vit une perte soudaine et a besoin de temps pour apprivoiser le décès. Ce besoin de temps varie selon les personnes et peut dépendre de la situation.

### Les préjugés

Certaines personnes peuvent avoir des préjugés négatifs sur le don d'organes et de tissus. Les personnes non sensibilisées à cette réalité peuvent concevoir plus difficilement cette option à leur décès. Certaines personnes peuvent avoir des peurs inconscientes : Est-ce que tout a été fait? Est-ce qu'on est vraiment mort? Est-ce qu'on peut sentir quelque chose?

### Le don d'organes et de tissus, un certain réconfort

La majorité des familles qui accepte de faire ce précieux don considère que ce geste donne un sens au décès. Certaines familles nous disent retrouver dans le geste les valeurs humaines de la personne décédée. Le don d'organes est synonyme de générosité, d'entraide et représente la fierté de transmettre la vie en héritage.

## Rôle des professionnels

### Attitudes

Les attitudes des professionnels qui interviennent auprès des familles sont déterminantes. La façon dont les familles sont approchées peut influencer le cours de cette chaîne de vie. Parce que nous avons la santé de la population à cœur, nous devons intervenir afin de permettre la réalisation de ces dons.

### Une question de respect

Proposer à la famille l'option du don d'organes, c'est lui démontrer de la compassion et du respect. Cette décision appartient à la famille, puisqu'elle lui permet de garder un certain contrôle sur ce qui arrive. Ne pas lui offrir l'option du don d'organes signifie que nous décidons pour elle.

L'approche à la famille implique que son choix sera respecté, que la réponse soit positive ou négative.

### Promouvoir la générosité

La plupart des religions approuvent le don d'organes, car le geste est empreint des valeurs les plus nobles de la vie humaine : générosité, solidarité, partage. Le don d'organes est un cadeau précieux à la fois porteur de vie et d'espoir.

### Une chaîne de vie

Participer aux différentes étapes du don d'organes démontre notre implication dans cette cause humanitaire. En offrant aux familles soutien et réconfort et en leur permettant de poser ce généreux geste, nous devenons un maillon de la chaîne de vie. La qualité de nos interventions peut être déterminante afin de faciliter le processus de deuil de la famille.



## Savoir quoi faire

Malgré toute la bonne volonté, lorsque nous ne savons pas comment intervenir, nous pouvons nous sentir mal à l'aise.

### Les facteurs déterminants

- Le « **découplage** », qui sépare l'annonce du décès de la demande de don d'organes et de tissus, permet à la famille d'appivoiser le décès avant que soit proposé l'option du don. Cette façon de faire rend plus facile l'acceptation pour le don.
- **La confiance** que la famille éprouve envers le professionnel lui permet d'être rassurée face à son choix. La confiance se développe avec du respect et de l'écoute.
- **Une attitude compatissante et rassurante** démontre à la famille que nous ne sommes pas insensibles à la douleur qu'elle éprouve. Nous pouvons par des petits gestes faire toute la différence.
- **Un environnement adéquat** permet l'expression des émotions ; connaître les volontés de la personne décédée peut rassurer les familles face à leur décision.

### La demande de don

1. S'assurer que la famille a bien compris le décès.
2. Lui démontrer de l'empathie ou de la compassion.
3. Donner les informations sur ce qu'elle doit faire après le décès et lui offrir la possibilité de faire le don d'organes.
4. Répondre à ses interrogations et lui donner les informations pertinentes. Si possible, faire intervenir une personne ressource en don d'organes ou de tissus.
5. Demeurer disponible, à l'écoute et empathique quelque soit la réponse.

## Votre centre hospitalier peut vous aider

La plupart des hôpitaux du Québec ont des politiques et procédures concernant les dons d'organes et de tissus. Dans plusieurs centres, des mesures facilitent la réalisation de tous ces précieux dons. Si vous ne les connaissez pas, informez-vous auprès de Québec-Transplant et d'Héma-Québec et permettez la réalisation du don. Aucune transplantation n'est possible si la démarche de don d'organes n'est pas entreprise.

La responsabilité de chacun est importante. Quelque soit votre rôle dans le processus, vos interventions peuvent être déterminantes.

Québec-Transplant et Héma-Québec peuvent vous aider en vous offrant des conseils et des ressources 24 heures par jour. Des outils complémentaires sont aussi disponibles auprès des ces deux organismes.

### Aider au-delà de la mort

Plusieurs professionnels ayant participé de près ou de loin à un processus de don d'organes et de tissus se sont dits satisfaits face à l'accomplissement de cette tâche. La perte d'un patient est difficile pour les soignants et le fait de transformer cette perte en espoir peut apporter un certain réconfort.

Plus d'un millier de personnes sont en attente d'une transplantation au Québec. Vous êtes leur seul espoir de recouvrer la santé.

**Car ce qui semble la fin ...  
peut être un nouveau départ !**

## Guide destiné aux intervenants lors de l'approche à la famille

Lignes directrices suggérées par le *Partnership for Organ Donation*

### 1<sup>ère</sup> étape Préparation de la famille au pronostic sombre

#### Explication de la situation

- Diagnostic médical
- Pronostic
- Franchise et simplicité des explications

#### Explication du plan de traitement

- Tests à compléter
- Discussion avec la famille du plan d'intervention

### 2<sup>e</sup> étape Confirmation du décès neurologique

#### Explication du diagnostic de décès neurologique par le médecin

- Décès neurologique = mort
- Irréversibilité de la situation
- Résultats des tests de confirmation de décès neurologique
- Explication des appareils de support mécanique

#### Empathie et soutien

- Offre de rencontre d'un représentant religieux, travailleur social ou autre ressource
- Être à l'écoute des besoins exprimés par la famille

#### Temps nécessaire pour comprendre la situation

- Reconnaissance de la réalité de la perte
- Temps de réflexion adapté à chaque famille, à chaque situation

### 3<sup>e</sup> étape Offre de l'option du don

#### Option du don d'organes et de tissus au moment approprié

- Vérification des volontés de la personne décédée
- Information sur le réconfort qui peut être ressenti par les familles lors du don d'organes
- Réassurance de la famille face au processus de don

#### Intervention du coordonnateur-conseiller clinique de Québec-Transplant

- Réponse aux interrogations de la famille
- Évaluation des facteurs de risques de maladies transmissibles

**Soutien de la famille et respect de leur décision lors d'un refus.  
Encouragement à la discussion et soutien de la famille lors de mésentente.  
Au besoin, intervention précoce de Québec-Transplant ou d'Héma-Québec.**

Ce guide peut être utilisé pour le don d'organes ou de tissus.